

CEEAC : plaidoyer pour une zone de libre-échange

BBC Afrique, 26 avril 2017 Les pays de la Communauté Économique des États d'Afrique centrale, (CEEAC) ont réclamé la matérialisation de leur zone de libre-échange au cours d'une réunion à Libreville. Les experts du commerce des États membres de la CEEAC souhaitent lever les points de blocage du marché régional. Ces pays réfléchissent à manière de rendre effective la zone de libre-échange.

Avec près de 130 millions de consommateurs, ce marché est très important du point de vue économique mais plusieurs pays ont du mal à couler leurs marchandises. Ce qui génère un manque à gagner important. La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) comprend dix États membres. L'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Congo Démocratique, le Gabon, la Guinée Equatoriale, Sao Tome & Principe et le Tchad composent cette zone.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});